70	10/07/2020	BE 0876.701.440	12	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20290.00035	M 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **SPI LA LOUVIERE** Forme juridique: Société anonyme

N°: 29 Boîte: Adresse: Avenue Jean Mermoz

Code postal: 6041 Commune: Gosselies

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0876.701.440

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

20-02-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

Exercice précédent du

19-06-2020

01-01-2019

31-12-2019 au

01-01-2018 au 31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.1.1, M 6.1.3, M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 11, M 12, M 13, M 14, M 15, M 16, M 17, M 18

Ce compte annuel concerne une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

Les sociétés tenues d'établir et de déposer leurs comptes annuels conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations utilisent également ce modèle. Les informations suivantes sont dès lors d'application:

- "Code des sociétés" doit se lire "Code des sociétés et des associations"
- Dans les sections ci-dessous, les articles du Code des sociétés renvoient aux articles suivants du Code des sociétés et des associations.

Section	Code des Sociétés	Code des sociétés et des associations
M 12	art. 100, §1, 6°/3	art. 3:12 §1, 9°
M 13	art. 259, §1 et §3, art. 523 §1 et §3, art.524/ter et art. 915, §1 et §3	art. 5:77, §1, art. 6:65, §1 art. 7:96, §1 et art. 7:103, §1
M 14	art. 261, alinéa 1 et 3	art. 5:77, §1
M 15	art. 646, §2, alinéa 4	art. 7:231, alinéa 3
M 16	art 938 et art. 1001	art. 15:29 et art. 16:27
M 17	art. 100, §1, 6°/1	art. 3:12, §1, 7°

⁻ La rubrique 11 'Primes d'émission' doit être lue comme Apport 'hors capital'.

La société n'est pas une société sans capital.

Dans le cas d'une société sans capital, une ventilation des montants figurant sous la rubrique 11 'Primes d'émission' par 'Apport – Disponible' et 'Apport – Indisponible' est requise.

Apport Exercice

Disponible Indisponible

N° BE 0876.701.440 M 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

WAGNER Laurent

Allée des Peupliers 15 6280 Gerpinnes BELGIQUE

Début de mandat: 01-02-2020 Fin de mandat: 01-02-2023 Administrateur délégué

WAGNER Valérie

Les Acquois 4 5651 Tarcienne BELGIQUE

Début de mandat: 01-02-2020 Fin de mandat: 01-02-2023 Administrateur

BOUCQUILLON Yves

Avenue des Chasseurs 19 1410 Waterloo

BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2018 Fin de mandat: 31-01-2020 Administrateur délégué

BOUCQUILLON Serge

Bronstraat 21 1652 Alsemberg BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2018 Fin de mandat: 31-01-2020 Administrateur délégué

WAGNER Caroline

Rue de Lasne 94 1380 Lasne BELGIQUE

Début de mandat: 01-02-2020 Fin de mandat: 01-02-2023 Administrateur

TAGLIAVINI Antoine

Clos de la Perdrix 4 1490 Court-Saint-Etienne

BELGIQUE

Début de mandat: 01-02-2020 Fin de mandat: 01-02-2023 Administrateur

VENSENSIUS Laurent

Rue de la Giloterie 22a 5070 Fosses-la-Ville N° BE 0876.701.440 M 2.1

BELGIQUE

Début de mandat: 01-02-2020 Fin de mandat: 01-02-2023 Administrateur

AUFISCO SA

BE 0412.783.203 rue de Livourne 7/4 1060 Saint-Gilles BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2018 Fin de mandat: 31-01-2020 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

BOUCQUILLON Yves

avenue des chasseurs 19 1410 Waterloo BELGIQUE

GESTINFOR SA

BE 0437.359.934 rue de Livourne 7/4 1060 Saint-Gilles BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2018 Fin de mandat: 31-01-2020 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

BOUCQUILLON Serge

Bronstraat 21 1652 Alsemberg BELGIQUE

N° BE 0876.701.440 M 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0876.701.440		M 3.1
----	-----------------	--	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>2.226.684</u>	<u>2.386.124</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	2.226.684	2.386.124
Terrains et constructions		22	2.226.684	2.386.124
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>329.109</u>	<u>107.142</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	1.911	1.911
Créances commerciales		40	1.894	1.894
Autres créances		41	17	17
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	79.165	98.422
Comptes de régularisation		490/1	248.034	6.810
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.555.794	2.493.266

N° BE 0876.701.440		M 3.2
--------------------	--	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF		ĺ		
CAPITAUX PROPRES		10/15	207.660	<u>-38.555</u>
Capital		10	189.865	189.865
Capital souscrit		100	189.865	189.865
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	890	
Réserve légale		130	890	
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	16.905	-228.420
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif ne	et	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>2.348.134</u>	<u>2.531.821</u>
Dettes à plus d'un an		17	2.008.266	2.250.605
Dettes financières		170/4	2.001.766	2.244.105
Etablissements de crédit, dettes de location-				
financement et dettes assimilées		172/3	2.001.766	2.244.105
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	6.500	6.500
Dettes à un an au plus		42/48	323.406	267.394
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	260.998	267.343
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	04.450	
Dettes commerciales		44	61.456	
Fournisseurs		440/4	61.456	
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	050	50
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	952	50
Impôts		450/3	952	50
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	40 400	40.000
Comptes de régularisation		492/3	16.462	13.822
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.555.794	2.493.266

N°	BE 0876.701.440	M 4	
		1 1	

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	9900	566.025	256.446
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services	et			
biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais				
d'établissement, sur immobilisations incorporelle	es et			
corporelles		630	225.812	225.027
Réductions de valeur sur stocks, sur commande				
en cours d'exécution et sur créances commercia		004/4		
dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation	(+)/(-)	640/8	33.032	32.384
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de	fraic	640/6	33.032	32.364
de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	()	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	307.182	-965
Produits financiers	(-,-(,	75/76B	2	57
Produits financiers récurrents		75	2	57
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	_	-
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	60.969	74.375
Charges financières récurrentes		65	60.969	74.375
Charges financières non récurrentes		66B		į
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	246.215	-75.283
Prélèvements sur les impôts différés	. , . ,	780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	1	j
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	246.214	-75.283
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	246.214	-75.283

N°

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	17.794	-228.420
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	246.214	-75.283
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-228.420	-153.137
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2	890	
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	890	
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	16.905	-228.420
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0876.701.440		M 6.1.2
----	-----------------	--	---------

ANNEXE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	XXXXXXXXX	5.301.423
Mutations de l'exercice			[
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	66.372	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	5.367.795	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			Ī	
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	XXXXXXXXX	2.915.299
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	225.812	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	3.141.111	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22/27	<u>2.226.684</u>	

N° BE 0876.701.440 M 6.5

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent;

dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants]

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend

EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit

Amortissements actés pendant l'exercice :

++	L (linéaire) - D (dégressive) -	+	+ NR (non + réévaluée)	+	+ Taux en %			
+ Actifs + + + + + +		+		++	Principal Min Max.		Frais accessoires Min Max.	+
+ + +		+		+		+		+
+ 1. Frais d'établissement+	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+ +	L	+	NR	+	100.00 - 100.00	+	100.00 - 100.00	+
+ +		+		+		+		+
+ 2. Immobilisations incorporelles+	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+ +		+		+		+		+
+ 3. Bâtiments industriels, admini- +		+		+		+		+
+ stratifs ou commerciaux *+	L	+	NR	+	5.00 - 5.00	+	5.00 - 5.00	+
+ +		+		+		+		+
+ 4. Installations, machines et +		+		+		+		+
+ outillage *+	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+ +		+		+		+		+
+ 5. Matériel roulant *+	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+ +		+		+		+		+
+ 6. Matériel de bureau et mobilier* +	L	+	NR	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	+
+ +	L	+	NR	+	33.00 - 33.00	+	33.00 - 33.00	+
+ +		+		+		+		+
+ 7. Autres immobilisations corp. * .+		+		+		+		+
++		-+		+		+		+

^{*} Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :

Immobilisations financières

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

- 2. En cours de fabrication produits finis :
- 3. Marchandises :
- 4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

N° BE 0876.701.440 M 6.5

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

% leur valeur comptable.

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Detrices

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le ler janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élévés à : EUR